## Bienvenue chez Multiples et Compagnie!

Je me réjouis de vous accompagner sur le chemin du mieux-être avec vous-mêmes et vos enfants. Les conditions générales ci-dessous définissent le cadre juridique des prestations que je vous offre. Merci de les lire attentivement, en fonction des services que vous souhaitez acquérir. En cliquant sur le bouton d'inscription menant au paiement sur mon site internet, vous reconnaissez avoir lu et accepté les présentes conditions générales.

## A. <u>Programme « Mamans parfaitement imparfaites et rayonnantes »</u>

- 1. Le programme dure 4 mois et se déroule intégralement en ligne et en vidéoconférence, à raison de huit séances qui sont également enregistrées et mises à la disposition des participants.
- 2. Le programme comporte également l'accès à un espace de formation en ligne et à un groupe Facebook réservé aux participantes du programme.
- 3. Le programme est destiné à l'usage privé des participantes, exclusivement.
- 4. L'accès au programme est individuel : les codes d'accès et les contenus ne peuvent pas être transférés à autrui, ni gratuitement ni contre paiement.
- 5. L'accès au contenu du programme (via l'espace de de formation en ligne, les enregistrements des séances, l'accès au groupe Facebook) est valable durant le laps de temps communiqué au démarrage du programme. Après cette échéance, le programme est terminé et le contenu cité ci-dessus n'est plus accessible.
- 6. Le paiement pour l'accès au programme intervient par carte de crédit, au moyen de Stripe, ou par virement bancaire.
- 7. La participation au programme coûte **1'280 EUR** en cas de paiement unique (à verser lors de l'inscription), ou **320 EUR** par mois durant quatre mois.
- 8. En cas de paiement unique, les résidents suisses peuvent payer en francs suisses par virement bancaire. Dans ce cas le prix est de **1'250 CHF**.
- 9. En cas de retard de paiement, l'accès au programme peut être suspendu.
- 10. Pour le reste, le droit suisse est applicable et le for est à Lausanne.

## B. <u>Accompagnement parental personnalisé – individuel</u>

- Cet accompagnement se déroule sur six mois, avec au total 8 séances en visioconférence, la première et la dernière d'une durée de 1h30, les autres d'une heure. Les visioconférences ont lieu grâce au logiciel Zoom, que le client doit télécharger avant le début de l'accompagnement ici : <a href="https://zoom.us/download#client\_4meeting">https://zoom.us/download#client\_4meeting</a>.
- 2. Entre les séances, un suivi hebdomadaire est assuré: chaque semaine sans séance (hormis les vacances), le client fait part de ses progrès et de ses difficultés par courriel à isabelle@multiples-et-compagnie.com, et une assistance lui est fournie dans les 48 heures (du lundi au vendredi), par email également, sous réserve de vacances.
- 3. Deux entretiens « SOS » de 30 minutes peuvent être fixés sous 48 heures (du lundi au vendredi) en cas de besoin, sous réserve de vacances. Ces entretiens se déroulent également en visioconférence sur Zoom.
- 4. Les rendez-vous pour les séances et les entretiens « SOS » sont pris par le client au moyen du lien de planification Calendly fourni lors de son inscription.
- 5. Cet accompagnement coûte 2'100 EUR. Le paiement peut être effectué par carte de crédit (via Stripe) ou par virement bancaire. Dans ce dernier cas, vous recevrez les coordonnées bancaires de Multiples et Compagnie par email et vous devrez vous acquitter spontanément du paiement avant le premier rendez-vous.
- 6. Le paiement peut être fait intégralement avant le début de l'accompagnement, ou mensuellement par tranches de **350 EUR**. En cas de paiement par tranches, le premier paiement devra intervenir avant le premier rendez-vous et les suivants, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant.
- 7. Les résidents suisses peuvent payer en francs suisses par virement bancaire. Dans ce cas, le prix total de l'accompagnement est de **2'055 CHF**, à régler avant la première séance ou en 6 mensualités de **342.50 CHF** chacune selon les modalités décrites au chiffre 6 ci-dessus.
- 8. En cas d'empêchement avant une séance, le client devra prévenir Multiples et Compagnie <u>au minimum 24 heures à l'avance</u> afin de modifier le rendez-vous, sauf cas de force majeure. Sinon, le rendez-vous sera perdu. Tout rendez-vous auquel le client ne se présente pas est un rendez-vous perdu et ne sera pas reporté.
- 9. Tous les rendez-vous doivent être pris dans un laps de temps de 6 mois à compter de la date de la première séance (sous réserve d'arrangement explicite pour cause de vacances ou autre raison particulière).
- 10. Pour le reste, le droit suisse est applicable et le for est à Lausanne.

## C. Accompagnement parental personnalisé – en couple

- Cet accompagnement se déroule sur six mois, avec au total 8 séances en visioconférence, chacune d'une durée de 1h30. Les visioconférences se déroulent en principe en couple, et ont lieu grâce au logiciel Zoom, que le client doit télécharger avant le début de l'accompagnement ici : <a href="https://zoom.us/download#client\_4meeting">https://zoom.us/download#client\_4meeting</a>.
- 2. Entre les séances, un suivi hebdomadaire est assuré: chaque semaine sans séance (hormis les vacances), le client fait part de ses progrès et de ses difficultés par courriel à isabelle@multiples-et-compagnie.com, et une assistance lui est fournie dans les 48 heures (du lundi au vendredi), par email également, sous réserve de vacances.
- 3. Quatre entretiens individuels « SOS » de 30 minutes chacun peuvent être fixés sous 48 heures (du lundi au vendredi) en cas de besoin, sous réserve de vacances. Ces entretiens se déroulent également en visioconférence sur Zoom.
- 4. Les rendez-vous pour les séances et les entretiens « SOS » sont pris par le client au moyen du lien de planification Calendly fourni lors de son inscription.
- 5. Cet accompagnement coûte 2'400 EUR. Le paiement peut être effectué par carte de crédit (via Stripe) ou par virement bancaire. Dans ce dernier cas, vous recevrez les coordonnées bancaires de Multiples et Compagnie par email et vous devrez vous acquitter spontanément du paiement avant le premier rendez-vous.
- 6. Le paiement peut être fait intégralement avant le début de l'accompagnement, ou sur 6 mois par tranches mensuelles de **400 EUR**. En cas de paiement par tranches, le premier paiement devra intervenir avant le premier rendez-vous et les suivants, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant.
- 7. Les résidents suisses peuvent payer en francs suisses par virement bancaire. Dans ce cas, le prix total de l'accompagnement est de **2'352 CHF**, à régler avant la première séance ou en 6 mensualités de **392 CHF** chacune selon les modalités décrites au chiffre 6 ci-dessus.
- 8. En cas d'empêchement avant une séance, le client devra prévenir Multiples et Compagnie <u>au minimum 24 heures à l'avance</u> afin de modifier le rendez-vous, sauf cas de force majeure. Sinon, le rendez-vous sera perdu. Tout rendez-vous auquel le client ne se présente pas est un rendez-vous perdu et ne sera pas reporté.
- 9. Tous les rendez-vous doivent être pris dans un laps de temps de 6 mois à compter de la date de la première séance (sous réserve d'arrangement explicite pour cause de vacances ou autre raison particulière).
- 10. Pour le reste, le droit suisse est applicable et le for est à Lausanne.